

Sélection du mois d'août 2017

La situation désastreuse du petit et moyen commerce

La contrefaçon de fausse monnaie est depuis longtemps une menace sur les paiements en espèces effectués chez les commerçants, d'autant plus que ce sont les billets de 20 et de 50 euros qui sont les plus contrefaits. Sur les 331 000 faux billets retirés de la circulation au premier semestre 2016, 80 % étaient des coupures de 20 et 50 euros. La méthode du « toucher, regarder, incliner » n'est pas à méconnaître, même si le recours à une lampe UV ou d'un stylo détecteur s'avère beaucoup plus rapide.

Le vandalisme est en constante progression, parfois lié aux manifestations très violentes qui marquent souvent les conflits sociaux. A moins de fermer la grille de son établissement pour s'en prémunir ou du moins limiter les dégâts, maintenir l'ouverture peut coûter cher. En juillet, à Hambourg, les manifestations des anarchistes lors du G20 ont donné lieu à de véritables saccages. Des commerces ont été investis par des dizaines d'individus se servant dans les rayons et détruisant le reste au passage.

En plus de ces manifestations destructrices, les commerçants subissent également celle de délinquants, dont les trafics s'établissent à leurs portes et gênent la clientèle. Intimidations, vols, vengeances aussi pour avoir tenté de s'opposer à cette jeunesse délinquante. A Annemasse, par exemple, certaines boutiques ne comptent plus le nombre de vols qu'elles subissent chaque jour. « Certaines enseignes comme Séphora ont les moyens d'embaucher un vigile, nous non », a expliqué la gérante de la boutique Yves Rocher ajoutant « Ils débarquent en groupe et si on a le malheur de les empêcher de nous voler, ils nous menacent de violence » (L'Essor Savoyard, 25/07/17). Certains rapportent que les personnes âgées se font racketter tous les jours et sont obligées de dissimuler leurs achats pour éviter de se les faire arracher dans la rue.

Les grands centres commerciaux ne sont pas épargnés. De véritables provocations y sont organisées dans les galeries marchandes, où de jeunes individus débarquent à moto ou en quad, créant à leur passage un véritable mouvement de panique parmi les clients présents, surtout dans le contexte actuel, causé par les nombreux attentats terroristes. Le 6 juin, un commerçant de Montfavet, près d'Avignon, a été roué de coups pour avoir tenté de s'opposer aux rodéos constants de ces bandes devant son établissement.

Les règlements de comptes impactant les commerçants et leur clientèle sont également très nombreux et dépassent largement le cadre de ces cités où la police n'irait plus (tant qu'on ne lui en donne pas l'ordre) et qui s'affrontent désormais sur les parkings des supermarchés et en plein centre ville. Deux groupes armés de machettes, de bombes lacrymogènes et munis d'armes à feu se sont affrontés sur la place Arnaud-Bernard à Toulouse (Haute-Garonne), en plein centre ville, provoquant un mouvement de panique parmi les nombreuses personnes attablées aux terrasses alentour le 20 juin dernier.

Certaines dégradations sont clairement intentionnelles et forment, avec les incendies criminels, les moyens habituellement usités contre les commerçants : vengeance d'anciens employés, moyen d'intimidation lié au trafic et/ou au racket, moyen d'effacement de traces, liées à des vols, action de militants de mouvements libertaires ou de clients mécontents, délinquance de hordes de jeunes individus aux motifs confus... Le constat est le même, certains établissements ne rouvriront pas. Ciblé par un incendie criminel, le 14 juillet dernier, le groupe Les Mousquetaires a indiqué que l'Intermarché de Dammarys-les-Lys (Seine-et-Marne) ne rouvrira pas. La direction estime que le potentiel économique est insuffisant pour envisager une réouverture, compte tenu de l'impact de la délinquance dans le quartier. 22 personnes seront ainsi licenciées. Cinq incendies en un an : en s'acharnant à plusieurs reprises sur le centre commercial La Source, à Limay (Yvelines), les incendiaires n'ont pas seulement détruit un équipement commercial. Ils ont également causé la ruine des entrepreneurs.

Terrasses et façades incendiées, jet de cocktail Molotov comme le 8 juillet 2017 sur la façade de l'établissement La Strada à Aniche (Nord). Trois personnes ont été grièvement blessées après qu'un commando a aspergé le bar du restaurant Transilvania à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) et des employés avec des bidons d'essence, le 11 juin dernier. Les propriétaires avaient, dans un passé récent, tenté de chasser des individus qui réalisaient leur trafic devant le restaurant. On voit que chez les délinquants le ton monte plus vite que du côté politique. Cela est bien dommage.

Restent encore les braquages qui sont en large majorité commis sur des petits établissements de centre-ville. Et dans ce domaine, la séquestration est aussi un risque supplémentaire, quand ce ne sont pas les coups de feu ou l'atteinte à l'intégrité corporelle du gérant. Deux employés ont été violentés le mois dernier lors de la tentative de braquage d'un Cash and Carry sur la route de Saint-Omer, après que les malfrats aient foncé avec leur véhicule dans la porte du hangar, avant de tirer également un coup de feu. Une caissière, tirée par les cheveux sur plusieurs mètres au Carrefour City de la Soie-Vauban à Beauvais (Oise) le 16 juin, le gérant d'un salon de coiffure de Jeumont poignardé en juin également... Les exemples ne manquent pas.

Partout, sur le territoire, la délinquance mine la sécurité des personnes et des biens. Les maires se font ici et là les porte-parole du ras-le-bol des habitants et des commerçants qui tentent d'y maintenir leur outil de travail. Dans le contexte économique actuel, l'absence de réponse des pouvoirs publics peut être perçue comme un véritable abandon, sans compter le coût pour les communes et les pertes pour les commerçants où la réponse des assureurs n'est pas toujours au rendez-vous.

Certains édiles tentent d'appeler l'Etat à sa responsabilité et à la délégation de la sécurité qu'il doit en principe assumer : le maire d'Hélemmes décrit « une délinquance d'ampleur jamais égalée » (La Voix du Nord, 19/06/17), celui de Pontoise (Oise) une situation « intolérable » (Le Parisien, 25/06/17). Selon le procureur de Grenoble (Le Figaro, 26/07/17), c'est la totalité de la ville qui est gangrénée par le trafic de drogue, n'épargnant aucun quartier.